

Protocole d'Accueil au Centre de Loisirs de Gâches

En raison des conditions liées au COVID-19 :

- le fonctionnement du Centre de Loisirs privilégie cette année :
 - *l'accès aux enfants dont les 2 parents travaillent (ou monoparental) : l'attestation de l'employeur devant être fournie obligatoirement
 - *et dont la famille réside dans la communauté de communes des deux rives : justificatif de domicile à transmettre,
- une inscription sur les jours de présence à la semaine devra être effectuée 2 semaines avant la venue de l'enfant au Centre de Loisirs sur le portail famille : <https://gaches.cc-deuxrives.fr>
- l'Accusé de lecture Protocole sanitaire devra être signé par les parents.

Documents :

- * Annexe I **Protocole Sanitaire D'Accueil en Centre de Vacances et de Loisirs**
- * Annexe II **Accusé de Lecture du Protocole Sanitaire**

ANNEXE I

PROTOCOLE SANITAIRE D'ACCUEIL EN CENTRE DE VACANCES ET DE LOISIRS

Principes généraux :

- 1 – Accueil des Enfants
- 2 – Aménagement des Locaux
- 3 – Gestion des circulations
- 4 – Les Activités
- 5 – Les Temps informels
- 6 – Nettoyage / Désinfection des Locaux
- 7 – Equipement Sanitaires
- 8 – Gestion de la restauration

Principes Généraux

Le maintien de la distanciation physique,
L'application des gestes barrières,
La limitation du brassage des enfants,
l'Assurance d'un nettoyage et d'une désinfection des locaux et du matériel,

Rôle essentiel de chacun :

* Des parents :

- Ne pas mettre un enfant au Centre de Loisirs en cas d'apparition des symptômes évoquant le Covid-19 pour lui ou pour la famille,
- Prendre la température de l'enfant avant le départ du domicile. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne devra pas se rendre au Centre de Loisirs,
- Aucun parent ne sera autorisé à rentrer dans les locaux du Centre de Loisirs ainsi que toutes autres personnes externes au fonctionnement du Centre de Loisirs.

* Du personnel :

- Le personnel sera formé aux gestes barrières, aux règles de distanciation physique et au port du masque pour eux-même,
- Prendre la température de l'enfant avant le départ du bus. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne devra pas se rendre au Centre de Loisirs,
- Ne pas se rendre au Centre de Loisirs en cas d'apparition des symptômes évoquant le Covid-19 pour lui ou pour sa famille.

Les Gestes Barrières

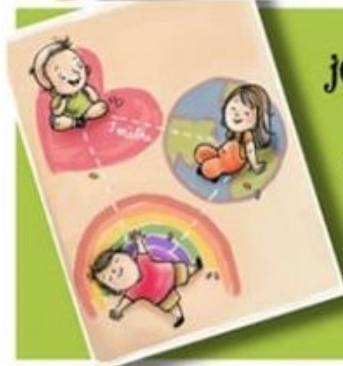
Les gestes à retenir



Je me lave
bien les
mains,
le temps
d'une petite
chanson



je tousse
et
j'éternue
dans mon
coude



je garde une
distance
d'environ
1 mètre
avec les
copains



je ne serre pas la
main et je ne
fais pas de
bisous,
mais je dis
quand même
bonjour !



j'utilise des
mouchoirs
jetables et
je les jette
à la poubelle



si il n'y a
pas de savon,
je me lave les
mains
avec du gel
hydroalcoolique

l'arteflor

pour me protéger ♥
et protéger les autres ♥

Le Lavage des mains:

Toutes les personnes présentes au Centre de Loisirs doivent se laver à l'eau et au savon les mains pendant 30 secondes (si il n'y a plus de savon, du gel hydroalcoolique est à disposition).

Le lavage doit être réalisé, à minima :

- dès l'arrivée au Centre de Loisirs, organisation du lavage des mains (eau et savon avec séchage soigneux avec une serviette en papier jetable),
- avant toute entrée et sortie de la salle d'activité,
- avant et après chaque repas,
- avant et après le passage aux toilettes,
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué,
- autant que de besoin après avoir manipulé des objets possiblement contaminés,
- au départ du Centre, avant de rentrer chez soi.

Le port du masque :

Pour le personnel du Centre de Loisirs, le port du masque dit « grand public de catégorie 1 ou chirurgical» est **OBLIGATOIRE**,

Pour les enfants de moins de 6 ans, le port du masque n'est pas obligatoire mais les enfants peuvent en être équipés s'ils le souhaitent et s'il sont en mesure de le porter dans des conditions satisfaisantes.

Pour les jeunes de + de 6 ans le port du masque de catégorie 1 ou chirurgical est **OBLIGATOIRE** conformément au protocole national et **doit être fourni par les familles** (2 masques par jour, la communauté de communes des Deux rives vous a fait parvenir plusieurs masques via votre commune de résidence). Prévoir une pochette pour mettre le masque usagé.

Pour les enfants scolarisés en école maternelle, le port du masque est déconseillé.

Les locaux :

Les Salles seront aérées et ventilées toute la journée,

L'aménagement sera mis en place dans le respect des distanciations physiques, (les tables seront matérialisées),

Chaque enfant ne pourra utiliser que son kit d'activité et nous veillerons à l'absence d'échange de matériel collectif,

Les groupes seront guidés dans le respect des distanciations sociales,

Les portes resteront ouvertes afin de limiter l'utilisation des poignées.

Nettoyage / désinfection des locaux :

Les salles seront désinfectées dans leur totalité en fin de matinée et en fin de journée.

Une aération des locaux est prévue toutes les heures.

Les zones fréquemment touchées seront désinfectées toutes les heures à savoir :

- Sanitaires : toilettes, lavabos, robinets, chasse d'eau, poignées de porte, interrupteurs,...
- Points de contact : poignées de porte et fenêtre, interrupteurs, etc.
- Matériel utilisé, support pédagogique, etc,
- Les poubelles seront régulièrement vidées et désinfectées.

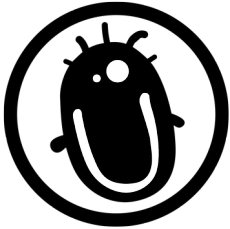
Gestion de la Restauration :

- Le Centre de Loisirs va privilégier la restauration en salle sous la surveillance des animateurs sous forme de plateaux repas distribués par le personnel technique ou de Pique-nique extérieur. Le respect des mesures sociales de distanciation s'applique dans tous les contextes et tous les espaces ; les enfants seront amenés à leur place et ne pourront en sortir que dès le repas terminé afin de limiter les déplacements.
- Le maintien d'une distance de deux mètres entre les tables de groupes différents sera mise en place (directive de février 2021).
- La distribution d'eau ne pourra être faite que par les membres de l'équipe technique.
- Dès la fin du repas, nettoyage et désinfection du mobilier, aérer et ventiler la salle Restaurant.

Matériel Pédagogique :

- Chaque enfant bénéficiera d'une mallette contenant du matériel qui lui sera attribué à la journée. Cette dernière ne pourra être prêtée à un autre enfant et sera nettoyée et désinfectée dès le départ de l'enfant du Centre de Loisirs chaque soir.

ANNEXE II



Accusé de Lecture « Protocole Sanitaire d'Accueil au Centre de Vacances et de Loisirs »

Merci de bien vouloir remplir le document ci-après et de nous le retourner signé pour le jour où votre enfant voudra fréquenter le Centre de Loisirs de Gâches.

Je soussigné(e), responsable de l'enfant déclare avoir pris connaissance du Protocole Sanitaire d'Accueil au Centre de Vacances et de Loisirs proposé par la Responsable du Centre de Loisirs.

J'accepte que mon enfant fréquente le Centre de Loisirs de Gâches dans les conditions définies dans le protocole.

Le

Signature du Responsable

